



Pour le logement des personnes sans abri et mal logées

BAROMÈTRE

DES 100 MESURES PRIORITAIRES

Les associations, unions et fédérations composant le collectif :

Advocacy France, Association des Cités du Secours Catholique (ACSC), Association Emmaüs, Association Nationale des Compagnons Bâisseurs, ATD Quart Monde, Centre d'action sociale protestant (CASP), Collectif Les Morts de la Rue, Comité des Sans Logis (CDSL), Croix Marine, Croix-Rouge française, Emmaüs France, Enfants de Don Quichotte, Fédération des Associations pour la Promotion et l'Insertion par le Logement (FAPIL), Fédération de l'Entraide Protestante, Fédération des PACT, Fédération Française des Equipes Saint-Vincent, Fédération nationale Habitat & Développement, Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS), Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les Gens du voyage (FNASAT-Gens du voyage), Fondation Abbé Pierre, Fondation de l'Armée du Salut, France Terre d'Asile, Habitat et Humanisme, Les petits frères des Pauvres, Ligue des Droits de l'Homme, Médecins du Monde, Secours Catholique, Union des professionnels de l'hébergement social (UNAF0), Union nationale des amis et des familles de malades psychiques (UNAFAM), Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOSS), Union nationale pour l'habitat des jeunes (UNHAJ).

En janvier 2008, le Premier ministre s'était engagé à prendre des mesures importantes pour les personnes sans abri et mal logées, dans le cadre d'un « Chantier national prioritaire » pour la période 2008-2012. Parallèlement, le Collectif des associations unies a proposé au Gouvernement 100 mesures qu'il juge prioritaires et urgentes en matière de :

- **gouvernance** de la politique du logement et de l'hébergement (16 mesures),
- actions de **prévention** (21 mesures),
- humanisation et création de nouvelles places **d'hébergement** (26 mesures),
- mobilisation du parc de **logements** publics et privés (37 mesures).

Le Collectif a élaboré un baromètre afin de suivre la mise en œuvre de ces mesures en distinguant celles qui sont appliquées (vert), engagées (orange) ou non démarrées (gris).

En mars 2010, le 5^{ème} baromètre du Collectif fait état de :

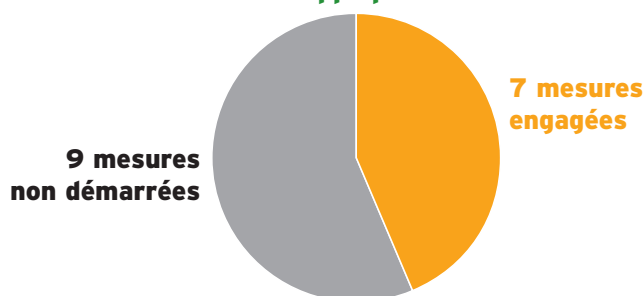
1 mesure appliquée
33 mesures engagées
66 mesures non démarrées

Gouvernance - 16 mesures proposées

Un budget 2010 qui n'est pas à la hauteur de la crise !

Dans un contexte de crise du logement « sans précédent », aggravé par les conséquences sociales de la crise économique, **les associations exigent un budget 2010 pour l'hébergement qui soit au minimum égal aux crédits consommés au cours de l'année 2009** (plan de relance compris). Or, d'ores et déjà, la réalité qui se profile sur les territoires apparaît toute autre... Quant au budget Logement, les crédits consacrés aux aides à la pierre sont en baisse, signe

aucune mesure appliquée



d'un nouveau désengagement de l'État en faveur du logement social. L'incompréhension et les inquiétudes des associations sont d'autant plus fortes que le Plan de cohésion sociale qui prévoyait une programmation pluriannuelle d'objectifs et de financements pour la période 2005-2009 n'a toujours pas été reconduit. Le Collectif demande aujourd'hui des engagements fermes et ambitieux de l'État, et notamment de **porter à 2 % du PIB les dépenses de la collectivité en faveur du logement.**

Prévention - 21 mesures proposées

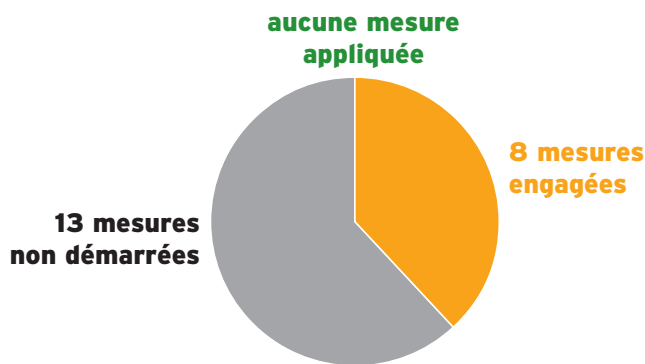
Reprise des expulsions locatives : quid d'une réelle politique de prévention ?

A la veille de la fin de la trêve hivernale, le Collectif tire la sonnette d'alarme sur la situation de toutes les personnes qui risquent à nouveau de se replier sur des formes indignes d'habitat, voire d'être jetées à la rue dès le 15 mars. Alors que les derniers chiffres disponibles sont édifiants (1,8 millions de locataires en difficulté de paiement, dont 500 000 en situation d'impayés en 2006, 11 000 ménages expulsés de leur domicile en 2008), **tout porte à croire que la situation des ménages va encore s'aggraver dans les mois à venir** sous les effets de la crise économique (sachant qu'un million

de chômeurs devraient arriver en fin de droits courant 2010). Derrière ces chiffres, ce sont autant de drames humains et sociaux qui se dessinent avec la reprise des expulsions locatives.

Notre pays a grand besoin d'une véritable politique de prévention, fondée sur une gestion rationnelle, efficace et humaine. Le collectif appelle à la mise en œuvre d'un **moratoire des expulsions locatives pour les ménages de bonne foi**, d'une durée provisoire (2010) et avec dédommagement des propriétaires. Pour éviter ces catastrophes sociales, l'accompagnement des ménages doit par ailleurs être privilégié (sur le plan social, financier, juridique) et les enquêtes sociales systématiquement mises en œuvre. Enfin, ce sont en amont toutes les sources d'exclusion qui doivent être tarées : application du principe de **non-remise à la rue** pour les personnes hébergées dans des structures, préservation du pouvoir d'achat des ménages par l'**augmentation**

immédiate de 12 % des aides personnelles au logement (qui correspond à la perte de leur pouvoir solvabilisateur depuis juillet 2001)...



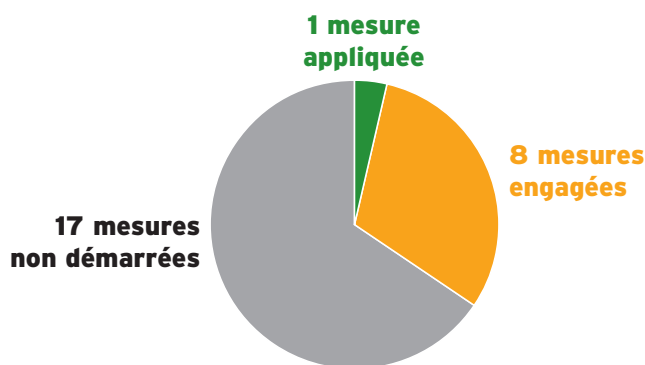
Hébergement - 26 mesures proposées

Trop de personnes sans solution chaque année à la sortie de l'hiver...

Avec la fin du Plan hivernal, ce sont 5 500 places de mise à l'abri (gymnases, salles municipales, locaux associatifs, etc.) qui vont être prochainement fermées sur le territoire national, et autant de personnes qui risquent d'être remises à la rue. L'ouverture de ces places pour la seule période hivernale sous-tend une **carence chronique de solutions tout au long de l'année** (notamment dans les zones les plus tendues). Tout doit être mis en œuvre pour offrir une solution digne de ce nom à l'ensemble de ces personnes en situation de détresse : sortie des structures d'hébergement pour ceux qui le peuvent (accès direct à un logement), création de nouvelles places d'hébergement autant que de besoin...

Le Collectif est également très préoccupé par la situation des demandeurs d'asile et migrants en errance dans notre pays. Ces personnes souffrent d'un grave problème d'accès aux droits et de discriminations (Cf. délibération de la Halde du 30/11/09).

Dans ce contexte, **le collectif exige la pleine application du principe d'accueil inconditionnel pour tout public.**



Logement - 37 mesures proposées

DALO : les carences de l'Etat.

Alors que la loi sur le Droit au logement opposable (DALO) est entrée en vigueur depuis janvier 2008, les associations du Collectif dénoncent un **manque d'information persistant en direction des publics** potentiellement concernés, notamment de toutes les personnes mises à l'abri dans le cadre du plan hivernal qui pourraient déposer un recours auprès des commissions de médiation. Limitée en amont, l'application du Dalo l'est également en bout de chaîne, puisque sur 43 000 ménages reconnus prioritaires, seulement 13 000 avaient obtenu un logement ou un hébergement à la fin décembre 2009.

Et plus de 11 000 ménages prioritaires avaient déjà dépassé les délais d'attente légaux, sans obtenir de proposition de la part du préfet !

Le non-respect par l'Etat de la loi Dallo est d'autant plus inacceptable que ce sont des milliers de personnes en souffrance qui en sont victimes ! Le Collectif des associations unies demande aux responsables politiques qu'ils se donnent les moyens de leurs ambitions, en prévoyant une offre de logements suffisante pour reloger tous les ménages prioritaires, en mobilisant effectivement l'ensemble des réservataires (1 % logement, collectivités locales, parc privé...), et en s'engageant fermement dans une politique ambitieuse de production de logements sociaux sur tout le territoire (reconduite du Plan de cohésion sociale sur 5 ans, fixation d'un quota minimum de 3 logements à loyers accessibles dans toute opération de plus de 10 logements,...).

